

## **Science, éthique et liberté de la recherche. Pour une conception citoyenne de la liberté de la recherche**

**Par Jean Kister**

Je viens de publier un livre : « *Science, éthique et liberté de la recherche. Pour une conception citoyenne de la liberté de la recherche* », aux éditions du Croquant (<https://editions-croquant.org/essais-et-temoignages/1238-science-ethique-et-liberte-de-la-recherche-pour-une-conception-citoyenne-de-la-liberte-de-la-recherche.html> ), avec une préface écrite par notre camarade Annie Thebaud-Mony, Directrice de Recherche émérite Inserm et qui fait autorité dans la lutte pour la santé au travail et contre les cancers professionnels (en particulier sur l'amiante).

Dans ce livre j'interroge les limites de la « liberté de la recherche ». Ce livre se veut une contribution aux débats sur ce qu'est ou devrait être la politique scientifique en référence aux besoins fondamentaux de la santé. Son titre annonce clairement le but poursuivi : non pas une défense inconditionnelle de la Science, mais un retour critique approfondi sur des situations vécues de l'intérieur de l'institution scientifique, qui questionnent l'évolution de l'organisation du travail de recherche et ce que devient la liberté de la recherche, inscrite dans le statut des chercheurs.

Il est arrivé que cette « liberté de la recherche » soit brandie par certains chercheurs pour rejeter des mesures pouvant, à leurs yeux, limiter cette « liberté » comme les règles d'Hygiène et Sécurité, les Bonnes Pratiques de Laboratoires voire même le respect des règles éthiques, alors que respecter ses règles, c'est protéger les travailleurs de la recherche en premier lieu et aussi l'environnement et la population.

Cette « liberté de la recherche » peut être aussi remise en cause par des certaines avancées de la recherche biomédicale (comme les tests génétiques, la brevetabilité du génome), par des choix politiques du gouvernement (comme la loi « prévention de la délinquance » proposée par Nicolas Sarkozy dans les années 2000), par l'activité d'associations de malades (comme l'AFM avec le Téléthon), par des intérêts économiques d'industries intervenant dans la santé ou l'agro-alimentaire (comme les OGM en plein champs), autant de situations qui posent des enjeux bioéthiques et de respect de la personne humaine et de l'environnement.

Mais cette « liberté de la recherche » peut être aussi mise à mal par la place prise par des financiers (surtout des banques) intervenant dans les nombreuses start-ups créées par des chercheurs pour développer leurs découvertes, au risque pour ceux-ci de perdre totalement le contrôle de leurs recherches, au détriment des règles d'éthiques et au nom du profit à court terme (affaire « Metagenex »).

Et cette « liberté de la recherche » peut être aussi bafouée par la présence d'un directeur d'unité mégalomane, maltraitant ses personnels, et même, en vue d'arriver coûte que coûte aux résultats qu'il veut à tout prix trouver, imposant à ses chercheurs de manipuler leurs données, ce qui

constitue une fraude scientifique comme les deux exemples que je cite dans mon livre : les « affaires » Bihain et Raoult.

Trois lignes de force parcourent l'ensemble de l'ouvrage : la santé des travailleurs et travailleuses de la recherche ; le fossé grandissant entre les logiques dominantes de la recherche et les besoins de santé fondamentaux des populations ; les formes de pouvoir absolu qui se développent au sein de la communauté scientifique, adossées à la privatisation des moyens qui asservit chaque jour davantage la recherche publique à des objectifs lucratifs, si éloignés de la santé proprement dite.

De toutes ces expériences, j'invite à réfléchir aux limites réelles à la « liberté de la recherche », à la nature des interventions citoyennes, à la place de la société dans la recherche. Ces réflexions, discutées dans les conclusions de ce livre, m'ont amené à préconiser une « *conception citoyenne de la liberté de la recherche* ». Ce livre nous incite, toutes et tous, qui que nous soyons, à ne pas laisser la science entre les mains des seuls scientifiques et sponsors à but lucratif de la recherche scientifique en France.

## **Plan des chapitres**

### **1<sup>ère</sup> partie : Liberté de la recherche *versus* santé des travailleurs**

Chapitre 1 : Singes de Jouy (2000)

Chapitre 2 : Amiante CHU Necker (2005)

Chapitre 3 : U601 Nantes (2006-2008)

Chapitre 4 : Bonnes Pratiques de Laboratoire (1997-2001)

### **2<sup>ème</sup> partie : Liberté de la recherche *versus* choix éthiques**

Chapitre 5 : Tests génétiques dans le monde du travail (2000-2002)

Chapitre 6 : Brevetabilité du génome humain (2000-2003)

Chapitre 7 : OGM en plein champs (2001-2003)

Chapitre 8 : Expertise Inserm « Troubles des conduites chez l'enfant » (2005-2007)

Chapitre 9 : Téléthon (1997-2018)

Chapitre 10 : Affaire du négationniste Thion au CNRS (2000)

### **3<sup>ème</sup> partie : Liberté de la recherche *versus* loi des affaires et mégalomanie**

Chapitre 11 : Affaire « Metagenex » (2007)

Chapitre 12 : Affaire « Bihain » (1997-2010)

Chapitre 13 : Affaire « Urmite / Raoult » (2017-2023)

### **Conclusions**

Jean Kister

---

## Science, éthique et liberté de la recherche

Pour une conception citoyenne  
de la liberté de la recherche

Préface de Annie Thébaud-Mony,

éditions du croquant

